## Tenue de registres à Sutton: les citoyens s'expriment en masse



Au-delà de 300 personnes se sont présentées à l'hôtel de ville temporaire de Sutton pour signer des registres.

Photo janick marois

## Michel Laliberté, Cynthia Laflamme

La Voix de l'Est

(Granby) Le conseil municipal de Sutton devra retourner à la table à dessin ou s'en aller en référendum. Sur les 45 registres ouverts à l'approbation de la population, 29 ont obtenu suffisamment de signatures pour que les nouveaux règlements soient bloqués par le processus démocratique.

Pour les 16 registres qui n'ont pas recueilli assez de signatures, le conseil doit mettre les règlements sur la glace en attendant le jugement du juge François Tôth.

Initialement, 50 registres devaient être ouverts. Mais des erreurs trouvées dans quatre des avis publics ont forcé la Ville, sous l'ordre du juge de la Cour supérieure, à les annuler. Un cinquième registre a été annulé jeudi après la découverte d'une autre erreur dans un avis public. Ce sont donc 45 registres qui ont été ouverts vendredi.

«Il y a eu beaucoup de gens aujourd'hui. Les

citoyens se sont exprimés, constate le directeur général de la Ville, Me Jean-François D'Amour. C'est sûr qu'on est encore à chaud. On n'a pas eu le temps de procéder à l'analyse des résultats.»

«On a pensé que c'était pour faire des changements positifs et si les gens s'opposent, ils s'opposent, indique pour sa part le maire Louis Dandenault. Maintenant, il faut attendre le jugement.»

Les citoyens des zones concernées étaient appelés à signer un des registres pour demander la tenue de référendums sur de nouveaux règlements de zonage et de lotissement.

Une contestation judiciaire des nouveaux règlements de zonage 254 et de lotissement 256 est en cours. Elle est menée par le Regroupement pour un développement durable à Sutton. Le groupe demande que la Ville annule les nouveaux règlements.

Des membres du Regroupement ont travaillé toute la journée pour faire en sorte que tous les citoyens concernés aillent signer, a indiqué l'un d'eux, François Champagne. «On est très confiants d'atteindre le nombre de signatures requises dans chacun des registres», a-t-il dit lorsque rencontré à l'extérieur de l'hôtel de ville en matinée.

Les citoyens qui se sont pointés à l'hôtel de ville temporaire ont été accueillis par le directeur de l'urbanisme, Réal Girard. «Je suis là pour répondre à leurs questions sur les registres», a-t-il dit.

À l'intérieur de la salle où la signature des registres se tenait, un employé de la Ville expliquait aux citoyens la procédure et leur indiquait une des quatre tables où ils devaient s'enregistrer selon leur zone et les règlements en cause.

Le directeur général de la Ville, Me Jean-François D'Amour, était également sur place pour répondre à leurs questions.

«On va essayer de faire une analyse en début de semaine prochaine, précise M. D'Amour. On va essayer de pousser ça un peu plus loin pour voir ce qui passe et ce qui ne passe pas.»

Au-delà de 300 personnes se sont présentées durant la journée. Le registre le plus populaire a recueilli 128 signatures. À

l'inverse, le registre de plus faible a été signé par quatre personnes.

<u>Détente</u> <u>Avis de décès</u> <u>Archives</u>

Petites annonces

Plan du site Modifier votre profil Foire aux questions Nous joindre Conditions d'utilisation Politique de confidentialité